

Contenu

- Notice décrivant le terrain
et présentant le projet

PC4 - NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET ET SES AMÉNAGEMENTS

Architecte

I'M IN ARCHITECTURE
80 rue du Faubourg Saint Denis 75010 PARIS
06 71 15 45 63 / i.m.in.archi@gmx.com
SARL au capital de 16500€
533 863 940 R.C.S. PARIS



EDF EN FRANCE
Cœur Défense - Tour B
100, esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris La Défense Cedex

Notice décrivant le terrain et présentant le projet

Etat initial du terrain et de ses abords.

Situation géographique

Ce dossier présente le projet de réalisation de la centrale photovoltaïque au sol de Saint-Amand-Montrond, dans le département du Cher (18). Il est situé sur le terrain d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) au lieu-dit « la Prade » sur la commune de Saint-Amand-Montrond et occupe une superficie de 7.04 hectares.

Présentation générale

D'une manière générale, le site d'implantation se présente sous la forme le site d'implantation se présente sous la forme d'un talus légèrement incliné vers le sud.

L'activité d'installation de Stockage de Non Dangereux est terminée depuis Juillet 2001. L'ensemble du site est enherbé. Il existe également une piste goudronnée dans l'emprise du site, au Nord.

Les accès

L'actuel Centre d'Enfouissement Technique (CET) est bordé par 2 routes : la voie communale n°17 à l'ouest, le chemin rural des Grands Villages aux Zéros au nord. L'accès au Centre d'Enfouissement se fait par le Nord-Ouest au croisement des deux routes décrites précédemment.

Le paysage : végétation et constructions

L'ensemble du terrain est encerclé par des arbres et/ou haies qui permettent de réduire les visibilités directes du projet avec l'extérieur. Côté Nord et Ouest, le site est bordé par un paysage composé principalement de prairies et de bocages. Côté Est, des cultures céréalières bordent le site d'étude. Enfin, des zones urbaines (zone d'activité) composent principalement le paysage au Sud du projet photovoltaïque.

Le site d'étude s'inscrit en dehors des noyaux urbains résidentiels. Les premières habitations sont situées à environ 200m à l'Est, puis à 280 m à l'Ouest (habitations isolées). Les premiers quartiers s'inscrivent à 300m à l'Est (quartier d'habitations au lieudit « le breuil ») puis à 1.3km à l'Ouest du projet (ville de Saint-Amand-Montrond). A noter toutefois que compte tenu des arbres et haies entourant le site et dont leurs hauteurs dépassent très largement la hauteur des structures photovoltaïques, le site d'implantation du projet sera très peu visible par l'ensemble des habitations situées aux alentours du site.

Insertion du projet dans son environnement

Aménagement du terrain

Le terrain sur lequel se trouve le projet présente deux arbres et une haie à débroussailler, ainsi que deux bâtiments (un bâti léger et un bâti dur) à supprimer. Deux arbres et une haie ne présentant aucun enjeu environnemental ou paysager seront donc à couper. Les arbres situés autour du site seront conservés.

Les accès existants seront conservés et permettront de rejoindre facilement la centrale photovoltaïque.

Aucun terrassement lourd n'est à envisager.

Éléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque est constituée de structures de panneaux solaires fixes au sol, d'un local de transformation électrique et d'un local de distribution électrique vers le réseau national. L'ensemble des éléments est situé sur le terrain du site d'étude. L'ensemble de ces éléments, à l'exception du local de distribution, est situé sur le talus du CET.

Le site sera constitué d'une surface d'environ 24 500 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur une zone de 7.04 ha globalement rectangulaire de 300 m de longueur et 240m de largeur, permettant d'atteindre une puissance crête installée de 4.991 MW. Les panneaux photovoltaïques seront de couleur foncée (bleu marine / anthracite).

Les structures de support des panneaux mesureront 2,6 m de haut, le local de transformation électrique, positionné sur des blocs de béton d'environ 40cm de haut atteindront au total une hauteur de 2.96m et le poste de électrique de livraison mesurera 2.55 m de haut, 7.5 m de long et 2,6 m de large.

Le local de transformation électrique, gris clair, sera positionné au centre de la centrale et ne sera pratiquement pas visible depuis l'extérieur. Le poste de livraison, de couleur vert mousse, situé au Nord-Ouest de la centrale (croisement de la voie communale N°17 et du chemin rural des Grands Villages aux Zéros). Une aire de levage accessible sera installée à l'intérieur du site et au niveau du croisement des deux routes, ce qui permettra à un véhicule de maintenance de se stationner sur cette aire de levage sans gêner la circulation des deux routes.

La zone d'implantation des panneaux sera entourée d'une clôture de 2 m de haut et de 1162 m de long, de couleur vert mousse. Un portail de 5 m de large, vert mousse également, permettra d'accéder au site par le nord-ouest.

Depuis cet accès, une piste renforcée permettra la circulation d'engins lourds et le transport du poste de transformation électrique jusqu'à son emplacement. Ces pistes lourdes seront décaissées sur 10 cm de profondeur et renforcée par de la grave non traitée, de couleur claire. Ces pistes renforcées mesureront 5m de large et occuperont un linéaire de 316m. Une piste périphérique légère permettra à un véhicule de maintenance de faire le tour de la centrale le long de la clôture. Cette piste mesurera 5m de large et 817m de long.